

## DES VALEURS

Le respect des personnes et de leur dignité.

Le refus de toute discrimination.

Cet ensemble constitue le fondement des missions accomplies par l'association au profit des personnes accueillies et accompagnées. Elles sont le socle de référence des actions menées et développées par TIERS ET-DANS.

Les médiateurs de notre structure sont des professionnels diplômés d'Etat expérimentés.

Conformément aux principes déontologiques de leur profession, les médiateurs sont des tiers neutres, indépendants, impartiaux, sans pouvoir de décision, soumis à confidentialité.

Il s'agit d'un professionnel qualifié qui possède des connaissances dans les domaines du droit et de la psychologie. Il a suivi une formation longue de 560 heures dans des centres de formation agréés par les DRASS, couronnée par le Diplôme d'Etat de Médiateur Familial.

**Le médiateur familial exerce de façon qualifiée une profession de spécialisation s'appuyant sur une expérience professionnelle acquise dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.**

C'est un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision, le médiateur favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution.

## DES POSTURES

Conformément aux principes déontologiques de leur profession, les médiateurs sont des tiers :

- ✓ neutres,
- ✓ bienveillant,
- ✓ indépendants,
- ✓ impartiaux, sans pouvoir de décision, soumis à confidentialité.

Ces postures sont un savoir-être partagées par au sein de l'association et permettent d'établir et de maintenir un lien de confiance.

## UN SOCLE ETHIQUE

### DES CONVICTIONS

Toute personne a droit à un accompagnement.

Une personne et son environnement social ont des ressources et des potentiels.